

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation ordinaire

Titre : En 2007, les Lausannois désapprouvent par 54,6% la création d'un local d'injection, qu'en est-il aujourd'hui de la partie Nord-Est de la place de la Riponne ?

Initiant : Nicola Di Giulio et crts, Conseiller communal UDC

Résumé :

La récente décision de créer un nouveau local d'injection au bas de la rue des Deux-Marchés m'incite à examiner l'usage que la Ville de Lausanne fait de la partie Nord-Est de la place de la Riponne.

A rappeler que les Lausannois, en 2007, avaient désapprouvé par 54,6% la création d'un local d'injection.

Sans tenir compte de cet avis, dix ans plus tard, on fait passer ledit espace de consommation en force, lequel se révèle être totalement inefficace. Preuve en est la récente photo publiée dans le Lausanne-Cités du 26-27 avril 2023. On peut y voir des toxicomanes s'injecter de la drogue devant un container marqué « Vallon 10 », à quelques mètres de l'actuel local de consommation. A remarquer qu'il aura fallu payer les salaires du personnel social et médical durant six ans avant d'admettre une évidence subodorée depuis longtemps par des gens clairvoyants.

Il est à remarquer que le « shootoir » envisagé se trouve à quarante mètres de l'espace récréatif de la Grenette qui accueille des bambins et leurs tricyles.

Bel exemple pour ces enfants que de voir des individus souvent négligés, sales et dépenaillés, à la mine peu avenante, sans parler de leur état physique. J'ai souri en relisant dans le site communal :

« L'équipe de l'espace récréatif de la Grenette accueille des enfants et leur famille pour partager un moment convivial autour d'activités diverses, gratuites et basées sur le développement durable ou la logique de vie. »

Question convivialité et logique de vie, on pourrait trouver mieux qu'un environnement peuplé de toxicomanes avec des bras ensanglantés, qui éructent la bière et ont un comportement qui laisse souvent à désirer, sans parler des risques de blessures et d'empoisonnement par des seringues perdues par la « clientèle » du local d'injection. Je ne pense pas plus de bien de l'expérience pilote « Cann L » que je considère comme un aveu d'échec face à la consommation de produits interdits.

Pour rester à la Riponne, à la lumière du renoncement de Monsieur Wegmüller je constate que les locaux de l'ex-Mövenpick sont toujours inoccupés depuis presque un quart de siècle. Il est à remarquer que cette situation est identique à l'Auberge

de Sauvabelin, à l'Auberge du Chalet-à-Gobet et à l'Hostellerie des Chevreuils à Vers-chez-les-Blanc.

A ce sujet, je vous rappelle que la gestion de ces établissements avaient déjà fait l'objet de sévères critiques auprès de la Municipalité en date du 22 mai 2018 par Mme Anita Messere, puis le 10 octobre 2019 pour donner suite à l'interpellation de Monsieur Mathieu Carrel et consorts.

<https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=9227>

A la fin de sa réponse du 5 décembre 2019, au sujet de l'ex-Mövenpick et des trois autres établissements cités, la Municipalité concluait en écrivant : « La Municipalité estime ainsi avoir répondu aux questions de Monsieur Mathieu Carrel et consorts ».

En effet, la Municipalité a répondu, mais c'est la seule chose qu'elle ait faite. Pour le reste, depuis quatre ans supplémentaires, ces établissements sont restés dans un total abandon.

Ces considérations m'amènent à poser les trois questions suivantes à la Municipalité :

- La Municipalité peut-elle nous renseigner, combien cet inutile local d'injection du Vallon, décrié depuis de nombreuses années, a-t-il coûté au contribuable en locaux, matériel et salaires, pour accueillir à peine plus de vingt toxicomanes par jour ?
- La Municipalité estime-t-elle raisonnable d'exposer les jeunes enfants de l'espace récréatif de la Grenette à la présence de toxicomanes et de dealers qui leur donneront une image biaisée du comportement des adultes ?
- La Municipalité va-t-elle enfin faire le nécessaire pour que les surfaces commerciales déjà citées puissent devenir rentables et amener des rentrées financières à la Commune, plutôt que de jouer les apprentis sorciers en créant des structures vouées à l'échec à plus ou moins brève échéance et créer un appel d'air pour tous les toxicomanes du Grand Lausanne ?

Nicola Di Giulio
Conseiller communal UDC
2023

Lausanne, le 1^{er} mai

Patrizia MORI
Conseillère communale Lausanne

Valentin CHRISTE
Conseiller communal Lausanne

Elouan Indermühle
Conseiller communal Lausanne

V.C.